

Académie Vétérinaire de France

LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



FONDATEUR : JEAN BLANCOU

MEMBRES DU BUREAU

Eric Plateau (Président), René Houin (Vice-Président), Jean-Pierre Jégou (Secrétaire Général), Michel Martin-Sisteron (Trésorier), Josée Vaissaire (Secrétaire de séance).

COMITÉ ÉDITORIAL

Marianne Berdugo (MB), Alexandra Briend-Marchal (ABM), Agnès Fabre (AF), Jean Kahn (JK), Claude Milhaud (CM), Josée Vaissaire (JV), Serge G Rosolen (SGR)

ÉLECTIONS 2018

Dans sa séance du 11 Janvier 2018, l'Académie a élu :

- pour la section 1, **Pierre Sai** (Alfort 1978), Inspecteur Général de Santé Publique Vétérinaire au Conseil Général de Agriculture de l'Alimentation et des Espaces Ruraux (CGAAER) et **Jean Dupouy-Camet** (Médecin) professeur émérite de Parasitologie-Mycologie médicale à l'Université Paris Descartes et ancien du chef du service de Parasitologie-Mycologie de l'hôpital Cochin,

- pour la section 3, **Agnès Fabre** (Lyon 1991), Inspecteur de santé publique vétérinaire et **Miguel A. Marquèz** (Vétérinaire mexicain), professeur de Pathologie Aviaire à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université Nationale Autonome du Mexique.

ÉDITORIAL D'ÉRIC PLATEAU, PRÉSIDENT 2018

Chers collègues,

Accéder à la présidence de l'AVF est un honneur et une lourde responsabilité. La longue existence de l'Académie Vétérinaire lui confère une expérience précieuse, elle a su accomplir au cours du temps les transformations nécessaires : élargissement des membres, renforcement des liens avec les autres institutions avec lesquelles elle partage des intérêts essentiels dans le domaine de la santé animale et de la santé humaine.

Les principes en ont été dégagés par le groupe de travail projet stratégique 2013-2017, et il incombe au Président d'orienter l'énergie de l'AVF en vue de leur réalisation concrète selon les trois axes retenus dans nos réflexions. Tout ne peut être réalisé en une fois et il faut privilégier certaines actions au fur et à mesure :

Dans le domaine de la santé publique, en analysant l'évolution de la législation et de la réglementation et en suivant les transformations des écosystèmes et des filières de productions animales et en renforçant la participation des membres correspondants qui sont très souvent au contact direct du terrain.

Dans le domaine de la communication en s'ouvrant vers le public à travers le site ainsi que par des contacts directs avec les media et en promouvant les manifestations largement ouvertes à des participants du monde professionnel toutes spécialités confondues (Journées de l'Académie).

Dans le fonctionnement de l'Académie en développant les circuits de communication interne, en mettant à jour sur l'espace membre les données relatives aux compétences et champs d'intérêt de chacun et en explorant les moyens de renforcer significativement nos moyens, notamment financiers, sans rien céder de notre indépendance.

Tous ces objectifs ne seront pas immédiatement remplis mais nous devons nous y consacrer sans attendre. Merci à tous des efforts et des contributions de chacun sur lesquels je sais que l'Académie peut compter.



PROGRAMME DES SÉANCES

Séances Publiques à 14h
Académie de Chirurgie
15 rue de l'École de
Médecine
75006 Paris

Judi 1^{er} Février

Séance thématique :
Médecine comparative &
innovations thérapeutiques
Coordinateurs :
Marc Dhénain &
Jean Derégnaucourt
(Section 1) avec la
participation de Charles-
Henri Malbert, Aurélien
Capitan et Sarah Bonnet &
Jennifer Richardson.

Judi 15 Février

Séance thématique :
l'entreprise vétérinaire
Coordinateur:
Jean-Yves Gauchot
(Section 2) avec la
participation de Philippe
Baralon, Anne Dumas-
Marchandet et Marion Sehl
& Patrick Cavanna

Le programme détaillé
des séances à venir
se trouve sur
le site web de l'Académie
dans le menu « séances »
([www.academie-
veterinaire-defrance.org](http://www.academie-veterinaire-defrance.org)).



ACTUALITÉS

Évènements et colloques

Séance du 9 Novembre par AF. Cette séance était proposée dans le cadre de la journée européenne sur le bon usage des antibiotiques par Alain Philippon et Jean-Yves Madec qui ont accueilli Aude Ferran et Alain Bousquet-Melou. Les communications seront bientôt publiées dans le Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France (BAVF). Cette séance était également consacrée à la présentation et à l'adoption de l'Avis portant sur la Télémédecine Vétérinaire dont vous trouverez les textes dans le BAVF (http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/63685/00_avis.pdf?sequence=3) & (http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/63686/00_rapport.pdf?sequence=3) et sur le site de l'Académie, dans le menu « publications ». Enfin, Bernard Chevassus-au-Louis a conclu la séance par une communication sur « le concept de service écosystémique ».

Séance du 23 Novembre par AF. Cette séance organisée dans les prestigieux locaux et en commun avec l'Académie Nationale de Médecine a porté sur le concept : « One Health »/Une seule santé. À noter le nombre élevé de personnes présentes : environ 60 (académiciens, sociologues, hauts-fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, agronomes ...). C'est notre collègue Jacques Risse également Président honoraire de l'Académie Nationale d'Agriculture qui a introduit le sujet. S'en sont suivis des communications de deux vétérinaires et deux médecins. Le professeur André-Laurent Parodi, directeur honoraire de l'École nationale vétérinaire d'Alfort et ancien Président de l'Académie de Médecine a expliqué la genèse de ce concept et les perspectives apportées aux vétérinaires, à l'interface entre santé animale, environnementale, santé publique et relations avec nos confrères médecins. Cela donne à notre profession l'occasion de montrer ses compétences en termes d'antibiorésistance, de zoonoses, de garantie de la santé animale et de biosécurité. Puis notre consœur Charlotte Dunoyer, cheffe de l'unité d'évaluation des risques liés à l'alimentation, la santé et au bien-être des animaux à l'ANSES, a résumé quelques ré émergences récentes de maladies contagieuses via la faune sauvage. La gestion et l'évaluation de tels phénomènes rassemblent vétérinaires, médecins, écologues, agronomes et statisticiens. Ont ainsi été exposés les cas d'apparition d'influenza aviaire HP à H5N8 en 2016-2017, de brucellose chez les bouquetins du massif du Bary depuis 2012, de tuberculose bovine en France et au Royaume-Uni. La notion d'écosystème est primordiale pour comprendre ces récents épisodes et ainsi le concept « Une seule santé » nous conduit à penser, travailler, évaluer et gérer autrement. Cette approche intégrée nécessite plus que de la pluridisciplinarité : les compétences mises en œuvre doivent dialoguer et s'imbriquer. Et ce d'autant plus que très souvent, ces phénomènes donnent lieu à des controverses sociétales. Le Professeur François Bricaire, membre de l'Académie de Médecine a ensuite décrit différentes crises récentes encore : la « vache folle », la grippe H5N1 puis H1N1, le chikungunya, SRAS, MersCov, Ebola et même la rougeole. Avec les meilleurs systèmes de détection du monde, personne n'a pu réellement prédire ce qui s'est passé. Epizooties se « transformant » au fil de l'actualité en zoonoses, mortalité bien inférieure aux prévisions ... Là aussi le concept « One Health » aurait pu être invoqué tant l'émergence ou la réémergence des maladies infectieuses est plurifactorielle (modifications climatiques, déplacements humains, conséquences écologiques des activités de l'Homme, apparition de variants ou mutants d'agents connus, situations de guerre, catastrophes, disettes, surpopulation, relâchement des mesures sanitaires, découvertes de thérapeutiques nouvelles). Et quid du bioterrorisme ? L'exposé s'est conclu avec deux citations : Richelieu d'abord « On ne doit pas tout craindre mais tout préparer » puis Kant : « On mesure l'intelligence d'un individu à la quantité d'incertitude qu'il est capable de supporter ». Enfin le Professeur Marc Gentilini, ancien chef du service des maladies infectieuses, tropicales et de santé publique à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière nous a, avec la verve qui le caractérise, dressé un historique des « fausses croyances » depuis l'éradication des chats au Moyen-Age, ces derniers étant perçus comme une émanation du diable. Ainsi la peste a pu se répandre, véhiculée par les rongeurs. D'autres exemples ont été cités comme la non reconnaissance de l'importance des premiers cas d'HIV par l'OMS dans les années 80 jusqu'à la psychose mondiale provoquée par les déclarations alarmantes de hauts responsables de la Santé Publique concernant le virus H1N1. Nos deux médecins : le maître et son ancien élève puis successeur à la Pitié-Salpêtrière ont ensuite, en binôme, et avec un humour certain évoqué des situations d'actualité s'étant présentées à eux. C'est Yves Le Floch-Soye, membre de notre Compagnie qui a conclu cette séance. Nos vifs remerciements au Professeur Michel Germain, membre des deux Académies pour avoir si bien et toujours avec beaucoup d'attention pour chacun, co-organisé cette séance. Notre Président Patrick Le Bail a bien insisté sur l'importance de continuer à organiser des séances communes médecins-vétérinaires et d'y adjoindre nos collègues de l'Académie d'Agriculture.



Séance du 9 novembre : Alain Philippon, Jean-Yves Madec, Aude Ferran et Alain Bousquet-Melou.



Séance du 9 novembre : Bernard Chevassus-au-Louis.

Académie Vétérinaire de France

LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



Séance du 7 décembre. Cette séance était consacrée à la question des hypertypes dans l'espèce canine et co-organisée par Éric Guaguère (section 2) et Claude Millhaud (section 3 et Président de la commission transversale - relations Homme/Animaux). Les articles correspondants aux communications seront bientôt disponibles dans le BAVF.

Séance du 18 Janvier 2018 à l'École nationale vétérinaire d'Alfort par **MB**. Cette séance, qui a eu lieu dans l'amphithéâtre d'Honneur de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort, a consacré la matinée à la leptospirose, et l'après-midi à la Maladie de Lyme.

Cette séance passionnante, organisée par Éric Plateau et François Valon, a fait salle comble toute la journée. Après la matinée consacrée à la leptospirose, l'épidémiologie de la Borréliose de Lyme a été résumée, rappelant qu'en Europe, *Ixodes ricinus* est le principal – mais pas le seul - vecteur de cette maladie saisonnière dont l'incidence semble augmenter ces dernières années. Le professeur François Bricaire, chef du service maladies Infectieuses et tropicales de la Pitié-Salpêtrière de Paris, a rappelé les symptômes de la maladie de Lyme chez l'Homme. Ces symptômes sont l'érythème migrans plus ou moins accompagné de fièvre, fatigue et arthralgie ; des signes neurologiques (dans 15 à 20% des cas), rhumatologiques, dermatologiques, cardiologiques et ophtalmologiques peuvent suivre au cours de la seconde phase de la maladie ; dans la troisième phase, retardée, un tableau cutané, neurologique et/ou articulaire est observé si la maladie n'a pas été traitée. En réponse



Séance du 18 janvier à l'ENVA.

aux controverses actuelles, François Bricaire rappelle que le traitement de la maladie de Lyme est très efficace, et qu'un diagnostic ne peut être posé sans des signes objectifs de la maladie ou une sérologie compatible. Le Professeur Benoît Jaulhac de la Faculté de Médecine de Strasbourg (Centre National de Référence Borréliosis) a ensuite exposé les méthodes de diagnostic biologique : diagnostic direct délicat de par la rareté des spirochètes intracellulaires, PCR plus sensible sur liquide synovial ou lésion cutanée que sur liquide cérébro-spinal ou sang, sérologie diagnostique qui doit se faire en deux temps : ELISA puis western blot de confirmation si le test ELISA est positif. Il rappelle que 95 à 98% des personnes qui ont une sérologie positive ne développent pas la maladie, que 50% des patients ont encore des IgM ou des IgG 10 ans après la maladie, et que les formes tardives de maladie de Lyme avec sérologie négative sont rarissimes. Sa recommandation est de ne demander une sérologie que si le tableau clinique est compatible. Le Professeur Henri-Jean Boulouis, de l'unité BIPAR de l'ENVA a parlé de la maladie de Lyme chez le chien. Dans cette espèce, les principales atteintes sont articulaires et rénales avec une inflammation au point de piqure, et des formes chroniques sont possibles (arthrite, myocardite, signes neurologiques légers, glomérulonéphrite). Elle touche essentiellement des chiens de moins de 5 ans. Le diagnostic peut se faire sur prélèvement de sang, liquide synovial ou colostrum. 25 à 90% des chiens sont séropositifs en zone endémique ; 95% des chiens séropositifs sont asymptomatiques, et plus de 30% des chiens symptomatiques sont séronégatifs. Le diagnostic, comme chez l'Homme, doit être à la fois épidémiologique, clinique et sérologique. Enfin Marianne Depecker (Clinique vétérinaire équine de Conques) et Marie Capucine Dupuis Tricaud (Laboratoire Vetodiag) ont parlé de la maladie de Lyme chez le cheval.



LES MEMBRES - ANNUAIRE

Les nouveaux membres



Agnès Fabre (ENVL 1991) est diplômée de l'École Nationale des Services vétérinaires en 1992, année où elle a soutenu sa thèse de doctorat ainsi qu'un DEA d'Éthologie/Biologie du Comportement. Elle est diplômée en psychologie médicale, psychophysiologie, sciences de l'animal de laboratoire. Vétérinaire inspecteur de formation elle a occupé divers postes en DSV, à la DGAL, dans les instances européennes, en DRAAF et au Conseil Général Vétérinaire. Elle est chargée de mission et chargée de cours à l'ENVA, co-responsable de la formation à l'Habilitation Sanitaire. Ses champs de compétence se focalisent sur la protection et le bien-être des animaux, les maladies infectieuses, le Droit. Elle est membre de l'*European College of Animal Welfare and Behavioural Medicine* (subsection Science, Ethics and Law) et expert à l'ANSES (Groupe Bien-Etre des animaux). Elle est membre de l'Association Française des vétérinaires experts en Droit (AFVE) et de la Société d'Ethnozootechnie. Elle était membre correspondante de notre Compagnie depuis 2009.



Jean Dupouy-Camet est médecin, Professeur émérite à la faculté de médecine Paris Descartes et « *distinguished visiting professor* » à la « *Tehran University of Medical Sciences* ». Spécialiste en médecine tropicale depuis 1982, Il a été professeur de Parasitologie-Mycologie médicale à l'Université Paris Descartes de 1996 à 2016 et chef du service de Parasitologie-Mycologie de l'hôpital Cochin (Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, France) de 2004 à 2015. Il a été président de la Commission internationale sur la trichinellose (2004-2007), Président de la Fédération européenne de Parasitologie (2012-2016). Il a dirigé le Centre National de référence des *Trichinella* de 2001 à 2011, partageant à ce titre de nombreuses collaborations avec le laboratoire de référence des parasites de l'ANSES de Maisons-Alfort. Il est l'auteur de plus de 200 publications principalement consacrées à la trichinellose, la toxoplasmose et aux parasites de poisson. Il a été un membre actif du programme *Fish-Parasites*, financé par l'Agence nationale de la recherche de 2011 à 2014 dont l'objectif était d'évaluer l'incidence des parasitoses liées au poisson chez l'homme ainsi que la prévalence du parasitisme chez le poisson. Jean Dupouy-Camet s'intéresse également aux aspects historiques des parasitoses et est membre de la Société Française d'Histoire de la Médecine. Il a reçu en août 2014 la « *Distinguished Achievement Award* » de la « *World Federation of Parasitologist* » et a été nommé en 2015 membre d'honneur de la commission internationale sur la trichinellose.



Miguel A. Marquez est un vétérinaire mexicain. Il est diplômé de l'École Nationale de Médecine Vétérinaire de l'Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM) en 1964. Il a fait sa spécialisation en Maladies Virales chez les oiseaux à l'Université de Liverpool (UK) en 1968 et obtenu sa Maîtrise ès Sciences Vétérinaires à l'ENVA en 1974. Il est professeur de Pathologie Aviaire à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'UNAM depuis 1981, membre de l'*American Association of Poultry Pathologists* et de l'*American College of Poultry Veterinarians*. Il a collaboré avec l'Office International des Épizooties (OIE) en matière d'influenza aviaire, ainsi que pour la maladie de la Newcastle et enfin sur le thème du bien-être animal. Il est membre de nombreuses sociétés savantes espagnoles et latino-américaines. De plus, Miguel A. Marquez est historien. Il est titulaire d'une thèse de doctorat en Histoire de la Faculté de Philosophie et de Lettres de l'Université de León (Espagne). Il est membre de la Société Française d'Histoire de la Médecine et des Sciences Vétérinaires. Comme historien il est l'auteur de six ouvrages.



Pierre Sai (ENVA 1978) a obtenu une thèse de 3^{ème} cycle en endocrinologie puis son doctorat ès-science en immunologie. Il a fait une carrière d'enseignant comme Professeur de Physiologie-Pharmacodynamie-Thérapeutique à l'ENVN (il y a créé l'unité d'enseignement Physiologie fonctionnelle, cellulaire et moléculaire) et une carrière de chercheur (directeur de l'UMR *Immuno-Endocrinologie cellulaire et moléculaire* ENVN/ INRA/ Université de Nantes - thématiques centrées sur les diabètes humains et animaux). Il est l'auteur de plus de 90 publications et a encadré une vingtaine de thèses universitaires. Directeur de l'ENVN, il a participé à la réalisation de la fusion d'établissements conduisant à la création d'Oniris dont il a été directeur général jusqu'en 2015. Il est à l'origine de nombreux programmes de développement d'interfaces entre la clinique, la formation et la recherche (*centre de recherche animal préclinique, Virtual Vet, MANIMAL,...*). Acteur dynamique du rapprochement des ENVs avec les secteurs de la santé et des Universités et dans la continuité du rôle novateur qu'il a joué à l'ENVN puis à ONIRIS, il a été promu Inspecteur Général de Santé Publique Vétérinaire au CGAAER où il préside la commission *formation complémentaire par la recherche* des fonctionnaires ISPV et IAE.

Académie Vétérinaire de France

LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



Réceptions

Notre collègue Tristan Renault (section 1) a été reçu le 9 Novembre 2017.

Notre collègue Marc Dhénain (section 1) a été reçu le 7 Décembre 2017.



Accueil de Tristan Renault par Patrick Le Bail (G) et Gilbert Lenoir (D).



Accueil de Marc Dhénain par Gilbert Lenoir (G) et Serge Rosolen (D).

In Memoriam

Michel Lobry, membre correspondant honoraire (élu en 1988)

Francis Lescure membre émérite (élu titulaire en 1990),

Maurice Fedida membre émérite (élu titulaire en 1997) nous ont quitté cette année.

LES ACTIVITÉS DE L'ACADÉMIE

Activité des sections

Section 1

- Réunion de la section le 9 Novembre dans les locaux de l'Académie de Médecine. 16 membres y ont participé.
- Réunion du groupe de travail Recherche & Enseignement (pilote par Renaud Tissier & Bernard Charley). Le groupe de travail fonctionne sur la base de réunions téléphoniques. La première réunion a eu lieu le 2 novembre. Elle a eu pour but de définir les indicateurs (bibliométriques, questionnaires) permettant d'évaluer et de suivre l'évolution de la recherche dans les ENVs.
- Groupe de travail « l'animal génétiquement modifié ». Piloté par Jean-Louis Guénet, ce dernier a souhaité l'élargir aux autres sections.

Activité des membres

- Gérard Orth (section 1) invité à Dôle par la Société des Amis de Pasteur et dans le cadre de l'Université Ouverte pour effectuer une conférence intitulée : « Pasteur, l'Institut Pasteur et les vétérinaires ». Le résumé de sa présentation se trouve sur le site de l'AVF. Des maladies animales ont permis à Pasteur d'étayer sa théorie des germes et de montrer que l'injection de microbes atténués préserve l'animal de la maladie. Les vétérinaires ont pris une part importante à l'épopée pastoriennne, dans les Écoles vétérinaires (qu'ils aient été ses prédécesseurs, concurrents, disciples, soutiens ou détracteurs), sur le terrain et, ensuite, dans les différents Instituts Pasteur.



- Christophe Deguerce (section 3), Professeur d'Anatomie et Directeur de l'ENVA a assuré le conseil scientifique de l'émission : « Aventures de médecine : vétérinaires en action » présentée par le « médecin des medias » : Michel Cymes. De nombreux confrères, dont ceux du Zooparc de Beauval ont été interviewés. François Vallat, historien et vétérinaire a participé également. Les origines de la médecine vétérinaire, la naissance de nos Écoles ainsi que les mouvements de protection animale du XIX^e siècle ont été abordés. Un accent tout particulier a été mis sur la collaboration d'un médecin et d'un vétérinaire : Calmette et Guérin avec l'invention du BCG. D'autres figures emblématiques de notre profession ont été évoquées comme Bourgelat, Chauveau et Fragonard.

Il est possible de voir ou revoir cette émission sur Internet en consultant le lien ci-après : <https://youtu.be/vkcJIoCcGrY>

- Michel Thibier (section 1), Président de l'Union Européenne des Académies d'Agriculture (www.ueaa.info) depuis 2016 a souhaité organiser une réunion entre le Conseil d'Administration de l'UEAA et le Commissaire de l'UE en charge des questions rurales à Bruxelles, Phil Hogan, ancien ministre irlandais de l'Environnement. Cette réunion, une première, a eu lieu le 28 septembre 2017 à Bruxelles, et a permis de présenter à ce haut-fonctionnaire européen la position de l'UEAA concernant la future politique agricole commune. Ainsi, l'UEAA a réussi pour la première fois à adopter et rédiger une position commune sur la future PAC, et à la présenter au Commissaire de l'Union Européenne responsable du dossier en personne.



Michel Thibier, Président de l'Union Européenne des Académies d'Agriculture (UEAA), assis au milieu des membres du Conseil d'administration, et Phil Hogan (Commissaire européen à l'Agriculture et au Développement Rural, (debout derrière Michel Thibier), réunis le 28 septembre 2017 à Bruxelles.

Le travail des commissions & groupes de travail

Le groupe de travail télé médecine

Ce groupe de travail a rendu ses conclusions en élaborant un avis et un rapport votés à l'unanimité et adoptés en séance le 9 novembre. Ces documents sont publiés et diffusés via le BAVF et disponibles sur le site de l'AVF.

Le groupe de travail biologie vétérinaire

Ce groupe de travail a rendu ses conclusions en rédigeant un avis sur la biologie vétérinaire et un rapport sur les laboratoires de biologie vétérinaire votés à l'unanimité et adoptés le 23 novembre. Ces documents sont publiés et diffusés via le BAVF et disponibles sur le site de l'AVF.

La commission RHA

- Réunion du 7 Novembre : l'essentiel de la réunion était consacrée à l'examen de modifications du code rural proposées par la Fondation Droit Animal Ethique et Sciences (FDAES) visant à élargir la protection des animaux de laboratoire aux espèces ovipares possédant des formes larvaires et fœtales ainsi qu'aux crustacés décapodes. La définition du concept de « sentience » et « d'être sentient » a aussi été discutée.
- Réunion du 12 Décembre : réunion consacrée à la présentation d'informations diverses par des membres de la commission, notamment sur la journée organisée par l'IFIP sur le thème « Controverse sur le Porc ». Un premier tour d'horizon a également été effectué sur la question de l'utilisation d'animaux comme acteurs dans les spectacles de cirques.

Le groupe de travail « l'animal génétiquement modifié »⁽¹⁾

Ce groupe de travail initié par la section 1 (voir CR de la réunion du 28 septembre de cette section), s'est constitué le 9 Novembre. L'Assemblée générale a entériné son existence le 7 décembre. Il concerne un dossier important qui a déjà donné lieu à trois conférences au cours de l'année 2017 et qui a fait l'objet d'avis de la part de plusieurs Académies (Médecine, Agriculture, Technologies, ...). Ce groupe, coordonné par Jean-Louis Guénet (section 1) est constitué de membres des trois sections. Il a deux missions : 1) stimuler une réflexion autour des nouvelles technologies de modification planifiée du génome (*genome editing*). Ces pratiques se répandent à grande vitesse dans le monde vétérinaire et de nombreuses applications en particulier pour les animaux de rente sont envisageables. Le bilan de ces réflexions fera l'objet d'un rapport. 2) préparer, le cas échéant, un avis destiné aux pouvoirs publics et à la presse pour faire connaître l'opinion de l'Académie Vétérinaire.

(1) Marie Abitbol, Pascale Chavatte-Palmer, Sylvie Rabot, Josée Vaissaire, Didier Boussarie, Maurice Durand, Eric Guaguère, Jean-Pierre Jégou, Hubert Laude, Gilbert Lenoir, Xavier Montagutelli, Eric Poudelet, Tristan Renault, Jean-François Rousselot, Bernard Salles, Michel Thibier

Académie Vétérinaire de France

LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



LA CHRONIQUE RHA

Un cadre pour tenter d'imaginer le futur des relations liant l'Homme aux Animaux

La réflexion « *Vetfuturs* », conduite ces derniers mois par la majorité de nos organismes professionnels, vise à dessiner les contours de l'exercice du métier de vétérinaire à moyen ou long terme en se fondant sur les indices fournis par le développement des technologies de l'information et l'orientation générale des conditions socio-économiques. L'évolution de l'aspect sociétal des relations liant les hommes aux animaux, composante indirecte mais significative du futur de notre profession mérite aussi quelques réflexions. Ici est rapportée la grille d'analyse proposée par la commission « Relations Homme-Animaux » afin de tenter d'imaginer le devenir de ces relations. Cette grille a été élaborée à partir de l'expérience acquise par la commission à propos des objectifs et des méthodes des associations animalistes.

Elle prend notamment en compte l'impact sociétal de leurs actions et de leurs revendications sachant que leur influence est largement amplifiée par les médias. S'y ajoute la puissance de mobilisation des réseaux sociaux dont l'utilisation est à la portée de tous et qui est, elle aussi, relayée par les médias. Dans ce climat, les associations animalistes ont acquis des compétences et disposent de moyens financiers importants. Marginales il y a encore deux décennies, elles sont devenues des partenaires écoutés de l'Administration. Évaluer leurs influences réelles sur la société et par voie de conséquence imaginer la célérité et les limites de l'évolution des relations Homme-Animaux devient un exercice de plus en plus hasardeux. À défaut de prévisions fiables à moyen et long terme, un suivi attentif de ces questions s'impose à notre profession.

La grille d'analyse proposée est fondée sur la reconnaissance de trois phases dans le déroulement de l'évolution des relations Homme-Animaux, telles qu'elles sont envisagées par les associations animalistes. Leurs objectifs ont visé et visent encore à assurer successivement : la protection, le bien être et la libération des animaux.

« La protection animale organisée », la lutte contre toutes les formes de maltraitance débute dans notre pays avec la loi Grammont (1850) et demeure encore d'actualité pour de rares types de relations telles que certaines formes de chasse ou d'épreuves d'endurance imposées aux chevaux.

La deuxième phase, « le bien-être animal assuré », débute en tant que revendication exprimée publiquement au cours des années 1990. Toutes les relations Hommes-Animaux ne sont pas encore concernées par cette exigence, peu s'en faut. Cette phase, qui nous est contemporaine, ne se reflète pas encore complètement dans la législation. La généralisation du concept de bien-être animal, en tant que résultat de l'application des règles de bientraitance à toute la diversité des relations Homme-Animaux, constitue actuellement le cheval de bataille des associations animalistes et devient, du fait de son impact sociétal, non seulement une référence éthique mais aussi dans la sphère marchande un argument commercial complétant les critères de qualité.

La troisième phase, « la libération des animaux », c'est-à-dire l'exigence de garantir une vie libre pour toutes les espèces, ne demeure pour l'instant que l'objectif ultime des associations animalistes les plus radicales. Sa planification dans un futur lointain en limite sensiblement l'expression publique mais elle s'appuie depuis plusieurs décennies sur des bases philosophiques largement diffusées (Utilitarisme, « Deep Ecology », Courant « continuiste »). Ces courants de pensée font d'ores et déjà l'objet de mises en application pratique - e.g. comportement « vegan » - dont les conséquences sont encore peu perceptibles en raison du faible nombre de ses adeptes, mais dont l'évolution est cependant suffisamment prometteuse pour constituer une part de marché que la grande distribution ne néglige pas. Dans le domaine vétérinaire, la recommandation, encore timide, de faire appel à des décisions collégiales pour euthanasier les animaux de compagnie s'inscrit dans la même perspective.

Pour tenter d'en évaluer toutes ses conséquences sociétales le concept de « vie libre » doit être précisé. Au-delà des critères normalisés de bientraitance, ce concept suppose qu'un jour tous les animaux jouiront d'une durée de vie naturelle, de capacités de reproduction intègres, de relations sociales sans entrave et d'une liberté de mouvements totale ou limitée selon l'environnement et l'espèce. Chacun de ces quatre critères pourrait faire l'objet de revendications indépendantes et distinctes selon l'espèce ou le type de lien qu'elle entretient avec l'homme. Le but des associations animalistes est d'atteindre chacun de ces quatre objectifs progressivement, quasi insidieusement, pour les regrouper afin de généraliser à terme le concept de « vie libre » et l'étendre à toutes les espèces animales relevant de la responsabilité de l'Homme.

Muni de ce cadre, chacun peut tenter d'imaginer l'évolution à moyen ou long terme de tel ou tel type de relation : des animaux considérés comme ressources alimentaire, à la préservation de la faune sauvage, en passant par le statut des animaux auxiliaires de l'homme (médiation animale, chiens d'avalanche, chiens guides d'aveugles,...). Une fois réalisé, ce travail prospectif pourrait être utilement intégré, avec toute la prudence nécessaire, à la réflexion plus générale visant à définir le futur de l'environnement global de l'exercice professionnel vétérinaire.

Académie Vétérinaire de France

LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



CM

NB : Liste non exhaustive des types de relations liant l'homme et les animaux ainsi que des thèmes de réflexion y afférents:

- Animaux en tant que ressources alimentaires (légitimité de la consommation ; modalités de l'élevage, des transports, de l'abattage, utilisation de l'espace rural ; prise en compte de l'impact climatique et de la pollution).
- Animaux de compagnie (carnivores familiers, poissons d'ornement, oiseaux de volière ou NAC : légitimité de la détention, de la commercialisation).
- Animaux utilisés en recherche biomédicale (légitimité, espèces concernées, domaines et modalités d'utilisation).
- Animaux auxiliaires de l'homme (traction animale, médiation ou utilitaires : légitimité et modalités d'utilisation).
- Faune sauvage régulée (légitimité : alimentaire ou loisir, maintien de la biodiversité).
- Faune sauvage captive (légitimité et modalités : parcs zoologiques, parcs animaliers, mammifères marins, cirques, spectacles avec animaux).
- Faune sauvage exotique (préservation, commerce).
- Animaux et loisirs (statut du cheval, légitimité et modalités de l'équitation et des courses ; chien : modalités de la cynophilie ; légitimité et modalités des courses ; légitimité et modalités de la colombophilie ; légitimité et modalités de la corrida).
- Animaux et habillement (légitimité et modalités : laine, fourrures et cuirs).
- Animaux et « médecines douces » : pharmacopée des médecines traditionnelles asiatique.
- Animaux commensaux.
- Animaux parasites.